COVID-19
Trajectoires – HÉMODIALYSE Lac-des-Deux-Montagnes

Arrivée des usagers selon l'horaire établi pour éviter tout regroupement

Pré-triage fait et usager dirigé vers sa station de traitement (zone)

ZONE VERTE
Usager non suspecté COVID-19

Procéder au traitement de dialyse dans les stations 3 à 18

ZONE JAUNE
Usager suspecté ou en dépistage COVID-19

Procéder au traitement de dialyse dans les stations 1, 2, 19 ou 20

Heure du traitement

MATIN ou **APRÈS-MIDI**

ZONE ROUGE
Usager positif COVID-19

Procéder au traitement de dialyse dans les stations 19 ou 20

Heure du traitement

DERNIER RENDEZ-VOUS DE LA JOURNÉE

Procédure d'entrée de l'usager suspecté ou positif COVID-19

1. Aviser le département d'hémodialyse de l'arrivée de l'usager par le transporteur
2. Aller chercher l'usager suspecté COVID-19 en lui demandant de porter un masque de procédure et de procéder à l'hygiène des mains lorsque tous les autres usagers sont installés à leur poste de traitement
3. Mettre en place des précautions additionnelles de type « **GOUTTELETTES CONTACT +** »
4. Installer rapidement l'usager dans sa station en évitant tout contact avec l'environnement
5. Préconiser la pesée au lit
6. Tenter le regroupement des soins le plus possible, tout en évitant d'avoir plusieurs intervenants dans la salle d'isolement en même temps
7. Tenir la porte de la salle d'isolement fermée ou le rideau fermé en tout temps
8. S'assurer, à la fin de la dialyse, de la disponibilité du transporteur
9. S'assurer qu'aucun autre usager ne soit à proximité lorsqu'un usager quitte sa station de traitement
10. Remettre un masque de procédure à l'usager à son départ
11. Accompagner l'usager directement à son transporteur à l'aide d'un membre de l'équipe
12. Procéder à la désinfection de la station de traitement dès le départ de l'usager

© CISSS des Laurentides
Rédigé par Ginette Clermont et validé par l'équipe de PCI
Version du 5 juin 2020